



Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 17 septembre 2026

Granzay-Gript, le 13 août 2026

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte de Poujoulat SA qui se tiendra :

le jeudi 17 septembre 2026, à 14 heures 30, à l'ATRIUM au siège social de cette dernière situé Parc d'Activités Economiques Les Pierrailleuses à 79360 GRANZAY GRIPT.

L'avis préalable de réunion de l'Assemblée générale a été publié au BALO (Bulletin des annonces légales obligatoires) le 12 août 2026, rectifié le 13 août 2026.

Les documents visés à l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer, sans frais, ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société, Parc d'Activités Economiques Les Pierrailleuses à 79360 GRANZAY GRIPT, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Les documents visés à l'article R.22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés et téléchargés à partir du site : <https://www.poujoulat.group/finances/assemblee-generale/>